L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 71.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 9 MARS 1877. 36me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI MATIN, 9 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par H. Stern & Co., au No 62 de la rue de la Douane,—bottes, souliers et brodequins.

Par O. Valsten, sur le Levée en face de la rue Magnolia, son et bois.

SPECTACLES.

Vendredi, 9 Mars 1877.

ACADÉMIE—Simmons & Slocum, Minstrels.

L'OCCASION PERDUE.

La journée du 3 Mars à la Nouvelle-Orléans.

Après la publication des dépêches de nos représentants annonçant que le président avait donné l'ordre de retirer les troupes de la Nouvelle-Orléans, l'opinion générale dans cette ville était que le gouvernement légal d'Etat prendrait des mesures immédiates pour obtenir possession de la Maison d'Etat et de tous les bureaux occupés par des usurpateurs. Il semblait que le président Grant désireux de réparer avant de quitter le pouvoir, le mal fait par lui à la Louisiane, donnait carte blanche au gouverneur Nicholls et que son assurance réitérée à MM. Gibson et Ellis garantissaient qu'il n'y aurait pas d'intervention.

La journée du samedi 3 mars s'est passée, cependant, sans que rien ait été accompli. Les troupes fédérales ont continué à occuper l'Hôtel d'Orléans et on annonça même qu'elles avaient été renforcées.

L'occasion qui avait paru si propice d'en finir avec l'usurpation Packard, et d'éviter la prolongation d'un *statu quo* qui paralyse les affaires en empêchant le retour de la confiance, n'avait donc pu être mise à profit avant l'inauguration du nouveau président. Cela est d'autant plus regrettable qu'en dépit de la sincérité évidente des déclarations de M. Hayes, la situation reste néanmoins très compliquée et que l'époque de la solution si impatiemment attendue, est encore fort incertaine. Des rumeurs alarmantes de compromis circulent et l'anxiété est revenue dans les esprits. Il n'est douteux, au contraire, pour personne que si M. Packard avait pu être forcé par un ordre de Cour, de quitter la Maison d'Etat avec sa garnison, ce qu'il est certainement fait sans tirer un coup de fusil, si les troupes fédérales n'avaient pas dû le soutenir, la question du gouvernement d'Etat se serait trouvée définitivement réglée suivant les désirs de M. Hayes lui-même.

Comment donc se fait-il que cela n'ait pas eu lieu? Pourquoi les troupes fédérales n'ont-elles pas été retirées et pourquoi le gouverneur Nicholls et ses conseillers ont-ils cru devoir s'abstenir de profiter des bonnes dispositions de Grant? Telles sont les questions que chacun s'est posées à la Nouvelle-Orléans et comme aucune explication publique n'a été donnée à ce sujet, nous croyons intéressant de remodeler les extraits suivants des correspondances télégraphiques adressées de la Nouvelle-Orléans et de Washington au *Herald*.

Nouvelle-Orléans, 3 mars. Un plan de conduite avait été adopté de bonne heure ce matin et tous les ordres nécessaires préparés, mais comme ils entraînaient la convocation d'un *state constituent* pour l'exécution des demandes que ferait le shérif, il a été jugé prudent de consulter d'abord le général Augur pour savoir comment il agirait dans ces circonstances.

La dessus, il s'est élevé une difficulté qui n'a pas encore été réglée. Bien qu'intervenant ses ordres comme abrogeant virtuellement le *state quo*, il se considérait, cependant, comme obligé d'intervenir pour empêcher un conflit, même si ce conflit se produisait incidemment à l'exécution d'ordres de cour. En outre, il a fortement censuré une politique "fabienne" (l'expectative) de la part du gouvernement de Nicholls.

En outre, des télégrammes arrivaient en nombre de Washington consultant un temps d'arrêt et assurant que, ce que le gouvernement de Nicholls fît *all right*, il ne serait pas sage, en vue de la forte opposition manifestée à Washington contre la politique supposée de Hayes, de prendre des mesures remédiées qui pourraient, soit directement soit indirectement, amener un conflit. On est arrivé au point de jour, et il sera impossible d'mettiner des procédures judiciaires avant lundi.

On rapporte que le général Augur, en vue de la possibilité d'une décision différente, avait renforcé la garnison dans le bâtiment adjacent de la Maison d'Etat par une compagnie de pièces de canon.

Quoiqu'il en soit, Packard n'a plus à craindre d'être molesté pendant le reste du terme du président Grant.

Il y a un nuage, du télégramme échangé entre cette île et Washington, principalement dans le but de faire modifier l'interprétation donnée par le général Augur à la stratégie, qui il regarde évidemment le *statu quo* comme avé seulement théoriquement et non pratiquement. On dit de bonne source que des efforts ont réussi et qu'il faudra ce soir des ordres plus précis et plus favorables pour l'exécution des projets du gouvernement de Nicholls.

Il y a de bonnes raisons pour croire que le général Grant a réellement signé un ordre pour le retrait des troupes dès ce matin (vendredi), lequel ordre a été annulé modifié ou suspendu par le département de la guerre, et on accuse le Secrétaire Cameron de cette intervention.

Deux compagnies de troupes des Etats-Unis sont arrivées ce matin, d'abord par le chemin de Mobile et ont été cantonnées dans l'ancienne banque, derrière la Maison d'Etat.

La garnison de la Maison d'Etat a été augmentée et compte environ 500 hommes, blancs et noirs, dont une moitié est toujours de garde. Le croyance règne parmi ceux que les troupes des Etats-Unis agiront de concert avec eux pour les défendre en cas de démonstration hostile.

Le général Augur a dit ce soir qu'il n'avait pas reçu d'ordres additionnels, et que son interprétation de la situation reste la même. La commandant est très abattue et très déceptionnée, et il règne une grande anxiété.

Washington, 3 mars.

Les commentaires publiés sur l'action officielle du gouvernement dans les affaires de la Louisiane, ont pris une nouvelle tournure à cause des rapports qui ont circulé sur un désaccord entre le général de l'armée et le Secrétaire de la guerre, sur ce qui a été pris par le gouvernement dans le télégramme du 2 mars, envoyé par ordre du Président au général Augur, au sujet de la non reconnaissance d'aucun des deux partis politiques en Louisiane.

On a appris que le général Sherman avait télégraphié aujourd'hui au général Augur à ce sujet, et des demandes réitérées, ont été faites au quartier-général de l'armée pour avoir une copie de la dépêche officielle, mais le général Sherman a refusé de la livrer à la publicité, en raison de ce que c'était initié une communication personnelle de son ami le général Augur qu'un télégramme officiel. Le général, néanmoins, s'abstint pas à dire que dans les circonstances présentes, il considère qu'il convient, à tous les points de vue, que le général Augur, dans la prudence et le jugement duquel il a confiance, reste sur les lieux dans le but d'empêcher l'ouverture des hostilités par l'un ou l'autre des deux partis, et en outre, le général Sherman blâme toute mesure active qui pourrait être interprétée comme autorisant les actes officiels du président Hayes, lorsque celui-ci aura eu l'occasion d'examiner officiellement la condition des affaires en Louisiane et d'en parler avec ses conseillers. Le général Sherman a aussi suggéré au général Augur de conseiller au gouverneur Nicholls d'agir avec beaucoup de circonspection.

Si les explications fournies au *Herald* sont confirmées à la vérité, il en résulte que l'ordre de retirer les troupes, qui était suivi immédiatement de la seule solution satisfaisante de nos affaires, a bien été signé par Grant, mais qu'il a été supprimé par le Secrétaire Cameron, et que le gouverneur Nicholls a été empêché d'agir à cause de l'interprétation aux inexplicable qu'il a pu au général Augur, consulté par le général Sherman, de donner à ses attentions, bien qu'il considérât lui-même comme abolit le *statu quo*.

Ainsi, nous touchons au salut parcequ'a Grant consentais à renoncer, à la veille de l'expiration de sa présidence, à sa politique d'intervention militaire; mais un ministre et dont gouvernement, l'un par esprit de parti, les deux partis de crainte de pa compromettre vis-à-vis du nouveau président, ont jugé à propos de s'interposer et ont maintenu, de leur autorité privée, la politique d'intervention.

Même chose toujours mal pour le Lundi, nous, dans la 4ème colonne, l'adresse de notre représentant que le président avait donné l'ordre de retirer les troupes de la Nouvelle-Orléans, l'opinion générale dans cette ville était que le gouvernement légal d'Etat prendrait des mesures immédiates pour obtenir possession de la Maison d'Etat et de tous les bureaux occupés par des usurpateurs. Il semblait que le président Grant désireux de réparer avant de quitter le pouvoir, le mal fait par lui à la Louisiane, donnait carte blanche au gouverneur Nicholls et que son assurance réitérée à MM. Gibson et Ellis garantissaient qu'il n'y aurait pas d'intervention.

La journée du samedi 3 mars s'est passée, cependant, sans que rien ait été accompli. Les troupes fédérales ont continué à occuper l'Hôtel d'Orléans et on annonça même qu'elles avaient été renforcées.

L'occasion qui avait paru si propice d'en finir avec l'usurpation Packard, et d'éviter la prolongation d'un *statu quo* qui paralyse les affaires en empêchant le retour de la confiance, n'avait donc pu être mise à profit avant l'inauguration du nouveau président. Cela est d'autant plus regrettable qu'en dépit de la sincérité évidente des déclarations de M. Hayes, la situation reste néanmoins très compliquée et que l'époque de la solution si impatiemment attendue, est encore fort incertaine. Des rumeurs alarmantes de compromis circulent et l'anxiété est revenue dans les esprits. Il n'est douteux, au contraire, pour personne que si M. Packard avait pu être forcé par un ordre de Cour, de quitter la Maison d'Etat avec sa garnison, ce qu'il est certainement fait sans tirer un coup de fusil, si les troupes fédérales n'avaient pas dû le soutenir, la question du gouvernement d'Etat se serait trouvée définitivement réglée suivant les désirs de M. Hayes lui-même.

Comment donc se fait-il que cela n'ait pas eu lieu? Pourquoi les troupes fédérales n'ont-elles pas été retirées et pourquoi le gouverneur Nicholls et ses conseillers ont-ils cru devoir s'abstenir de profiter des bonnes dispositions de Grant? Telles sont les questions que chacun s'est posées à la Nouvelle-Orléans et comme aucune explication publique n'a été donnée à ce sujet, nous croyons intéressant de remodeler les extraits suivants des correspondances télégraphiques adressées de la Nouvelle-Orléans et de Washington au *Herald*.

Nouvelle-Orléans, 3 mars. Un plan de conduite avait été adopté de bonne heure ce matin et tous les ordres nécessaires préparés, mais comme ils entraînaient la convocation d'un *state constituent* pour l'exécution des demandes que ferait le shérif, il a été jugé prudent de consulter d'abord le général Augur pour savoir comment il agirait dans ces circonstances.

La dessus, il s'est élevé une difficulté qui n'a pas encore été réglée. Bien qu'intervenant ses ordres comme abrogeant virtuellement le *statu quo*, il se considérait, cependant, comme obligé d'intervenir pour empêcher un conflit, même si ce conflit se produisait incidemment à l'exécution d'ordres de cour. En outre, il a fortement censuré une politique "fabienne" (l'expectative) de la part du gouvernement de Nicholls.

En outre, des télégrammes arrivaient en nombre de Washington consultant un temps d'arrêt et assurant que, ce que le gouvernement de Nicholls fît *all right*, il ne serait pas sage, en vue de la forte opposition manifestée à Washington contre la politique supposée de Hayes, de prendre des mesures remédiées qui pourraient, soit directement soit indirectement, amener un conflit. On est arrivé au point de jour, et il sera impossible d'mettiner des procédures judiciaires avant lundi.

On rapporte que le général Augur, en vue de la possibilité d'une décision différente, avait renforcé la garnison dans le bâtiment adjacent de la Maison d'Etat par une compagnie de pièces de canon.

Quoiqu'il en soit, Packard n'a plus à craindre d'être molesté pendant le reste du terme du président Grant.

Il y a un nuage, du télégramme échangé entre cette île et Washington, principalement dans le but de faire modifier l'interprétation donnée par le général Augur à la stratégie, qui il regarde évidemment le *statu quo* comme avé seulement théoriquement et non pratiquement. On dit de bonne source que des efforts ont réussi et qu'il faudra ce soir des ordres plus précis et plus favorables pour l'exécution des projets du gouvernement de Nicholls.

Il y a de bonnes raisons pour croire que le général Grant a réellement signé un ordre pour le retrait des troupes hier matin (vendredi), lequel ordre a été annulé modifié ou suspendu par le département de la guerre, et on accuse le Secrétaire Cameron de cette intervention.

Deux compagnies de troupes des Etats-Unis sont arrivées ce matin, d'abord par le chemin de Mobile et ont été cantonnées dans l'ancienne banque, derrière la Maison d'Etat.

La garnison de la Maison d'Etat a été augmentée et compte environ 500 hommes, blancs et noirs, dont une moitié est toujours de garde. La croyance règne parmi ceux que les troupes des Etats-Unis agiront de concert avec eux pour les défendre en cas de démonstration hostile.

Le général Augur a dit ce soir qu'il n'avait pas reçu d'ordres additionnels, et que son interprétation de la situation reste la même. La commandant est très abattue et très déceptionnée, et il règne une grande anxiété.

Washington, 3 mars.

Les commentaires publiés sur l'action officielle du gouvernement dans les affaires de la Louisiane, ont pris une nouvelle tournure à cause des rapports qui ont circulé sur un désaccord entre le général de l'armée et le Secrétaire de la guerre, sur ce qui a été pris par le gouvernement dans le télégramme du 2 mars, envoyé par ordre du Président au général Augur, au sujet de la non reconnaissance d'aucun des deux partis politiques en Louisiane.

On a appris que le général Sherman avait télégraphié aujourd'hui au général Augur à ce sujet, et des demandes réitérées, ont été faites au quartier-général de l'armée pour avoir une copie de la dépêche officielle, mais le général Sherman a refusé de la livrer à la publicité, en raison de ce que c'était initié une communication personnelle de son ami le général Augur qu'un télégramme officiel. Le général, néanmoins, s'abstint pas à dire que dans les circonstances présentes, il considère qu'il convient, à tous les points de vue, que le général Augur, dans la prudence et le jugement duquel il a confiance, reste sur les lieux dans le but d'empêcher l'ouverture des hostilités par l'un ou l'autre des deux partis, et en outre, le général Sherman blâme toute mesure active qui pourrait être interprétée comme autorisant les actes officiels du président Hayes, lorsque celui-ci aura eu l'occasion d'examiner officiellement la condition des affaires en Louisiane et d'en parler avec ses conseillers. Le général Sherman a aussi suggéré au général Augur de conseiller au gouverneur Nicholls d'agir avec beaucoup de circonspection.

Si les explications fournies au *Herald* sont confirmées à la vérité, il en résulte que l'ordre de retirer les troupes, qui était suivi immédiatement de la seule solution satisfaisante de nos affaires, a bien été signé par Grant, mais qu'il a été supprimé par le Secrétaire Cameron, et que le gouverneur Nicholls a été empêché d'agir à cause de l'interprétation aux inexplicable qu'il a pu au général Augur, consulté par le général Sherman, de donner à ses attentions, bien qu'il considérât lui-même comme abolit le *statu quo*.

Ainsi, nous touchons au salut parcequ'a Grant consentais à renoncer, à la veille de l'expiration de sa présidence, à sa politique d'intervention militaire; mais un ministre et dont gouvernement, l'un par esprit de parti, les deux partis de crainte de pa compromettre vis-à-vis du nouveau président, ont jugé à propos de s'interposer et ont maintenu, de leur autorité privée, la politique d'intervention.

Législature de la Louisiane.

(Session du 8 mars 1877.)

La séance est ouverte à midi, Mr Wilson occupe le fauteuil. Les mêmes membres sont présents.

Mr Wilson présente le bill suivant: Le bill No 1 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 2 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 3 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 4 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 5 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 6 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 7 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 8 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 9 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 10 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 11 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 12 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 13 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 14 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 15 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 16 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 17 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 18 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 19 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 20 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 21 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 22 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 23 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 24 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 25 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 26 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 27 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 28 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 29 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 30 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 31 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 32 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 33 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 34 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 35 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 36 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 37 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 38 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 39 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 40 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 41 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 42 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 43 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 44 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 45 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 46 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 47 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 48 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 49 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 50 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 51 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 52 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 53 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 54 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 55 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 56 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 57 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 58 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 59 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 60 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 61 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 62 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 63 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 64 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 65 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 66 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 67 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 68 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 69 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 70 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 71 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 72 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 73 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 74 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 75 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 76 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 77 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 78 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 79 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 80 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 81 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 82 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 83 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 84 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 85 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 86 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 87 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 88 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 89 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 90 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 91 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 92 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 93 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 94 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 95 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 96 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 97 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 98 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 99 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 100 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois.

Les affaires de Ville et la Législature.

Nous regrettons de voir certains représentants de journaux des paroisses montrer une tendance à combattre les mesures recommandées par les membres de la ville pour ce qui concerne les affaires de ville. Après les nombreuses pressions dans ce sens, nous nous étonnons de n'avoir plus à combattre l'existence d'un pareil esprit.

Il nous paraissait qu'il devait aller de soi que la ville vît le contrôle exclusif des administrations dont elle supporte les dépenses, notamment de la police et des écoles gratuites. La même observation s'applique au fait qu'on vient d'être discuté dans la Chambre et qui est intitulé au Bureau de santé.

Nous avons toujours pensé que la loi donnait au Bureau de santé des pouvoirs excessifs et inutiles et voici, maintenant, que des membres de la campagne, en opposition à ceux de la ville, prétendent d'étendre ces pouvoirs et de faire du Bureau de santé une institution à part, indépendante de l'Etat et de la ville.

Le Bureau de santé est certainement composé actuellement mieux qu'il ne l'a été depuis longtemps et nous sommes pleins de confiance dans le président et la majorité des membres qui en font partie, mais nous protestons contre toute proposition de faire de ce bureau une puissance indépendante et nous demandons, au contraire, que ses attributions soient bien définies et subordonnées à une révision de la part des autorités municipales.

Le rôle du Bureau de Santé doit être simplifié et non étendu: Les législateurs se sont trop pressés jusqu'à présent, à entretenir les vieux préjugés qui existent encore en Louisiane sur la contagion et sur les prétdtés proscrits à la prévenir, et nous avons vu un continuer des pratiques qui rappellent trop le moyen âge et qui ne concordent plus avec l'état actuel des connaissances scientifiques.

Le Bureau de Santé doit être simplement, selon nous, le conseil de l'administration municipale, au point de vue des mesures publiques de salubrité et d'hygiène, mais les moyens d'action doivent être réservés à l'administration municipale dans les limites permises par le respect dû au droit de propriété et de liberté individuelle.

OUR CITY'S PROBLEM.—Nous en titre le Dr Tebault vient de publier en brochure le discours qu'il a prononcé le 23 février dernier devant l'Union des propriétaires fonciers, sur la situation financière de la ville. Dans cette même séance, l'Union a adopté des remerciements à son président M. Tebault, pour le zèle qu'il a apporté dans ses recherches et elle a ordonné l'impression du discours à mille exemplaires.

LA PETITE VÉROLE N'EST PAS CONTAGIEUSE.—Sous ce titre *L'Union*, de Los Angeles, publie les remarques suivantes qui ont un intérêt d'actualité à la Nouvelle-Orléans, où la doctrine de la contagion paraît avoir encore tant de partisans:

Un de nos compatriotes bien connu, le Dr Aubert, de San Francisco, a adressé au Board des supervisions une lettre qui a attiré une grande détention, qui est l'objet de beaucoup de commentaires et qui a pour but de démontrer que toutes les mesures prises à l'égard de la petite vérole sont vexatoires et tyrannesques non moins qu'inutiles et même dangereuses dans leurs effets. S'appuyant sur les recherches du célèbre Dr Panzer et l'expérience de médecine de Paris dont la compétence en cette matière ne peut faire aucun doute, le Dr Aubert soutient qu'aucune maladie exanthématique n'est contagieuse, ma même la peste d'Egypte, son opinion est partagée par les meilleures autorités de l'univers et toutes les sociétés savantes.

En France et en Europe la petite vérole est traitée comme toutes les autres maladies, dans les mêmes appartements, sans précautions spéciales, et les administrations ne visitent chez les malades pour la santé publique est prophylaxie n'ont jamais eu à s'opposer leur conduite à ce égard, et n'ont dû intervenir que lorsque les malades ont été dangereusement. On fait bien plus pour les autres maladies dangereuses que toutes les chétives imaginées.

Les malades de la petite vérole ne communiquent pas d'un individu à un autre, mais elle est produite par une cause unique, que, tels que les microbes atmosphériques qui frappent les individus prédisposés à l'éléphantiasis, s'il en était autrement les docteurs seraient particulièrement affectés et cependant les médecins, qui sont par devoir constamment appelés dans les endroits les plus dangereux, sont aussi exempts de la maladie que les personnes qui vivent loin des malades.

Ainsi la science, la pratique et la raison s'accordent pour montrer que la petite vérole n'est pas contagieuse, c'est-à-dire qu'elle ne se transmet pas d'homme à homme par émanations directes et corporelles, mais plutôt par infection, c'est-à-dire par un principe morbique contenu dans l'atmosphère.

Mais s'il en est ainsi, les malades peuvent recevoir les soins de leurs familles ou de leurs amis. Le transport dans des hôpitaux spéciaux doit être interdit, les hôpitaux spéciaux deviennent des monuments inutiles et qui renferment seulement pour attester l'ignorance.

C'est l'atmosphère qui est infectée, c'est elle qu'il faut purifier. Le moyen de faire disparaître cette infection qu'on doit appliquer l'argent des contribuables, en tassant des rues propres et larges et en débarrassant la ville de toutes les corruptions animales et végétales.

CHRONIQUE PARISIENNE DU "HERALD".—Paris, 5 mars.—La jeune Russie a disparu à Paris; la police fait tous ses efforts pour cacher le mystère de cette disparition. Un triste événement est arrivé à Saint-Cyr; le petit fils du maréchal Bazaine vient de se suicider.

Dimanche dernier, à Bruxelles, dans un concert, plusieurs morceaux de Wagner ont obtenu un grand succès à l'occasion de la *Marche du Centenaire* qui a été sifflée avec enthousiasme.

Carlotta Patti a donné chez elle, il y a quelques jours, un magnifique concert. Mme Patti n'est plus qu'une ombre, mais après avoir chanté, elle n'est d'avanoule nous le prête de l'étoile.

Le bal donné au Grand Orient au profit des ouvriers lyonnais a eu un travail et on le plus grand succès. Les recettes ont dépassé 120,000 francs. Un grand nombre d'Allemands étaient présents. Parmi les toilettes, on remarquait surtout une robe en tulle noir semée de feuillages et de fleurs de cacte.

Le modèle est revenue aux longues mitaines en dentelles.

La nouvelle de la fin de la crise présidentielle aux Etats-Unis a causé une profonde émotion dans la colonie américaine de Paris. On en montre généralement satisfaite de cette issue.

UN CHEMIN DE FER PROJETÉ.—Il est question de construire un chemin de fer qui irait des Etats-Unis à Buenos-Ayres. Il partirait de San Francisco jusqu'à Fort Yuma; par Los Angeles; de là à une traverse le Sonora, et le Sinaloa à Mazatlan, et de là Tehuantepec; cette dernière partie serait commune avec les chemins de fer déjà projetés pour relier Tehuantepec à Panama; ensuite pour joindre Panama à Colon, de Colon à Valparaiso et Cartagène, et de là par les Cordillères jusqu'à Paz, Arica, Antofagasta et Copiapo, et de Copiapo à Buenos-Ayres. Le linéament total serait de 7,000 milles par la voie de Cuba, et de 6,000 milles par la voie de Valparaiso. Le chemin d'embranchement qui ce serait nécessaire à traverser le Mexique, Guatemala et l'Amérique du Sud dans le but d'ouvrir des communications avec les centres d'affaires les plus importants de ces contrées. Le chemin aurait une longueur totale de 4,000 milles et coûterait 100 millions de dollars.

(*D'après le Los Angeles.*)

Législature de la Louisiane.

(Session du 8 mars 1877.)

La séance est ouverte à midi, Mr Wilson occupe le fauteuil. Les mêmes membres sont présents.

Mr Wilson présente le bill suivant: Le bill No 1 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 2 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 3 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 4 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 5 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 6 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 7 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 8 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 9 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 10 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 11 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 12 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 13 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 14 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 15 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 16 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 17 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 18 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 19 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 20 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 21 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 22 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 23 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 24 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 25 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 26 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 27 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 28 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 29 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 30 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 31 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 32 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 33 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 34 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 35 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 36 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 37 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 38 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 39 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 40 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 41 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 42 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 43 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 44 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 45 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 46 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 47 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 48 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 49 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 50 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 51 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 52 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 53 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 54 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 55 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 56 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 57 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 58 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 59 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 60 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 61 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 62 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 63 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 64 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 65 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 66 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 67 est présenté par Mr Kiel, de Jackson, et lu pour la première fois. Le bill No 68 est présen